CENTRE PIERRE LÉON
MAISON RHONE-ALPES DES SCIENCES DE L'HOMME
(M.R.A.S.H.)
14, Av. Berthelot - 69363 LYON Cedex 07
Tél. 72.72.64.01

III

ORGANISATION ET PROBLEMES DU SYNDICALISME AGRICOLE DEPUIS 1945

L'AGRARISME EN FRANCE DEPUIS 1945

L'agrarisme, c'est-à-dire la force sociale constituée par les organisations de défense de l'agriculture, occupe depuis trente ans dans l'actualité une place bien supérieure à la proportion dans la population active d'une catégorie socio-professionnelle en diminution constante. Si son action bénéficie d'une image de marque favorable chez beaucoup de citadins, nostalgiques de leurs racines terriennes, elle doit avant tout son succès au dynamisme de ses militants. Mais ce dynamisme n'implique certes pas l'uniformité et les rivalités de groupes font de cette histoire un film fort animé, parfois haut en couleurs, traversé toutefois par une constante volonté d'unité.

Le réseau de la Quatrième République

A la Libération, l'encadrement de la Corporation paysanne a été immédiatement abattu, comme trop compromis avec l'occupation et avec le régime de Vichy. Le ministre Tanguy-Prigent et ses amis socialistes ont voulu maintenir une structure unitaire en mettant en place la *Confédération Générale de l'Agriculture* (C.G.A.), à la désignation significative. Mais la majorité des agriculteurs ont jugé son orientation politique partisane, son fonctionnement bureaucratique et, dès qu'ils l'ont pu, quand les élections professionnelles ont été rétablies, ils ont rendu les responsabilités aux anciens dirigeants corporatistes qui avaient été temporairement évincés. Ceci se passe dans les années 1948-1950 et aboutit à l'installation d'un réseau organisationnel qui durera.

Le pivot en est la *Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles* (F.N.S.E.A.). Une analyse fine peut y distinguer quelques nuances entre des éléments traditionalistes qui survivent discrètement, le courant plus économiste du Bassin Parisien qui donne le ton et la première génération formée par la *Jeunesse Agricole Chrétienne* (J.A.C.), d'esprit catholique social. La coopération est étroite avec les associations spécialisées du blé (A.G.P.B.) et de la betterave (C.G.B.), plus lâche avec celle du vin (C.G.V.). Le leader reconnu est René Blondelle, gros exploitant de l'Aisne; ancien syndic régional de la Corporation, secrétaire général en 1946, président en 1950. Lutteur parfois agressif, il s'impose par une remarquable finesse manœuvrière et sent d'un instinct sûr les

réactions profondes de l'opinion paysanne. A l'approche des élections de 1951, il appelle à «l'action civique», c'est-à-dire à un engagement dans la lutte politique. Une trentaine de responsables entrent à l'Assemblée nationale, et Blondelle lui-même au Sénat en 1955. Ces parlementaires abandonnent leurs fonctions syndicales mais restent liés au mouvement professionnel.

La même époque voit la restauration des *Chambres d'agriculture*, qui avaient été créées en 1924 puis suspendues en 1940. L'action soutenue de leur ancien secrétaire général Luce Prault, réussit à obtenir un avis favorable du Conseil d'État et en 1951 un accord avec la F.N.S.E.A. partage les domaines : la revendication est laissée au syndicalisme, les Chambres, au statut d'établissements publics, exercent une fonction officielle de consultation auprès du pouvoir politique et de gestion de services d'intérêt général. A la tête de l'échelon national, l'*Assemblée Permanente des Présidents de Chambres d'Agriculture* (A.P.P.C.A.), René Blondelle se fait porter lui-même et il revendique désormais pour l'institution une représentativité prioritaire.

Il existe enfin une troisième structure, celle des services économiques d'inspiration mutuelliste. Leur organe de liaison, la *Confédération Nationale de la Mutualité, de la Coopération et du Crédit Agricole* (C.N.M.C.C.A.), s'est installé à l'adresse historique du 129 boulevard Saint-Germain : les débats de son congrès annuel attirent une large affluence. L'articulation en est très complexe, les divergences idéologiques renforçant parfois les particularismes techniques. C'est surtout le cas pour la coopération, où coexistent deux maisons rivales, «Mac Mahon» et «La Fayette». La mutualité comporte les secteurs distincts de l'assurance accidents, bétail et incendie et de la Mutualité sociale agricole. Le crédit est marqué par l'écrasante prépondérance du réseau «officiel» de la Caisse nationale et des Caisses régionales sur le réseau privé.

L'agrarisme cependant ne se limite pas au jeu de ces appareils permanents, il se manifeste aussi par les secousses périodiques d'amples mouvements de masse, qui débordent les organisations. La plus importante se place en 1953, en juillet chez les viticulteurs du Midi languedocien, en octobre chez les éleveurs du Massif Central, sous l'impulsion du comité de Guéret, lié aux socialistes. Cette poussée de fièvre est provoquée par une baisse des cours due à l'excédent de l'offre qui résulte de la reconstitution du potentiel productif depuis 1948. Le revenu des exploitants s'affaisse, alors qu'ils se sont endettés pour s'équiper. On barre les routes par le tracteur, preuve d'enrichissement aux yeux du citadin mais signe d'endettement pour l'agriculteur. L'action obtient la création de sociétés d'intervention pour le vin, la viande et la pomme de terre. Reprise en 1957 dans le même style, elle assure pour un temps l'indexation des prix agricoles.

L'irruption du réformisme

Dix ans après la Libération, l'agrarisme français s'accroît d'un quatrième partenaire, le *Cercle*, puis *Centre National des Jeunes Agriculteurs* (C.N.J.A.). Il existait certes formellement depuis 1946, mais connaît une seconde naissance quand la génération jaciste d'après-guerre, parvenant à l'âge adulte, cherche un cadre où s'insérer dans l'action professionnelle. Une équipe nouvelle en prend la direction sous l'impulsion de Michel Debatisse, issu de la petite paysannerie auvergnate. La relève s'effectue régulièrement car la limite d'âge de 35 ans est appliquée strictement. Les militants passent alors au syndicalisme aîné, où leur noyau impatient grossit d'année en année.

L'afflux de ce sang frais coïncide avec une autre crise des revenus agricoles, entre 1960 et 1964. La protestation paysanne se manifeste par une chaîne d'épisodes colorés et passe au premier plan de l'actualité journalistique. Ce n'est cependant nullement une agitation anarchique, ni une tentative de révolution sociale. L'action vise à faire pression sur le pouvoir (maintenant celui de la Cinquième République gaulliste), à obtenir de lui les décisions qui amélioreront la condition des agriculteurs. De fait, le gouvernement fait voter par le Parlement les deux lois d'orientation de 1960 et de 1962. Les organisations professionnelles consultées se partagent. L'A.P.P.C.A., la F.N.S.E.A., les associations spécialisées et dans une certaine mesure la C.N.M.C.C.A. donnent la priorité au soutien des prix, le C.N.J.A. au contraire met l'accent sur la nécessité de réformer les structures de production. René Blondelle est le leader du premier courant, Michel Debatisse celui du second. Le pouvoir tiraillé de part et d'autre, cherche des compromis.

Bientôt toutefois, la structure interne de l'agrarisme se modifie. Cette modification ne prend pas la forme d'une révolution de palais : le tempérament paysan n'aime pas le renversement brutal des anciens, il attend que les ambitieux fassent leurs preuves et dans la tradition du village il est attaché au maintien d'une entente pluraliste au sein des organes de direction. A la tête de la F.N.S.E.A., le noyau conservateur se regroupe autour de Gérard de Caffarelli, un éleveur moyen de l'Aisne, mais le renforcement constant du courant réformiste se mesure à l'ascension de Michel Debatisse : secrétaire général adjoint en 1964, secrétaire général en 1968, président en 1971. Il s'impose par sa personnalité de lutteur, à l'obstination sourde que secouent des coups de boutoir, par une éloquence directe qui maîtrise les congrès. Il sait du reste laisser une place aux autres courants et la scission des plus traditionnalistes dans la *Fédération française de l'agriculture* (F.F.A.) n'obtient qu'une audience restreinte.

Les autres partenaires évoluent plus lentement. L'*Assemblée permanente des chambres d'agriculture* (au sigle simplifié depuis 1966) reste soumise à l'ascendant de René Blondelle jusqu'à sa mort (1971) et veille jalousement

depuis lors, à maintenir son indépendance vis-à-vis de la F.N.S.E.A. Dans le secteur des coopératives, les fédérations de droite et de gauche fusionnent en 1966, sans réunir toutefois leurs branches commerciales. Les associations spécialisées du blé et de la betterave demeurent réservées envers le courant réformiste issu du C.N.J.A., qui contrôle en revanche la confédération de l'élevage. Toutes ces organisations entretiennent des liaisons entre elles et gardent un contact étroit avec le pouvoir. L'A.P.C.A. et la C.N.M.C.C.A. combinent les motions avec les démarches de couloir, la F.N.S.E.A. et le C.N.J.A. appuient leurs revendications par des démonstrations de masse, ces «quatre grands» se retrouvent avec le ministre dans la conférence agricole annuelle, qui se tient avec quelque solennité.

Les contestations de gauche

La coopération qui s'est développée, en fait sinon en droit, entre l'agrarisme et le pouvoir de la Cinquième République, suscite naturellement de vives critiques dans la forte fraction de la paysannerie qui vote à gauche. Et ces critiques s'amplifient à partir de 1965, quand se développe le débat politique. Aux observateurs extérieurs, universitaires ou journalistes, la rupture entre les deux camps semble acquise. Cependant la volonté de rester ensemble et la marge de tolérance sont plus étendues qu'ils ne le pensent : le harcèlement des dissidences n'a pas, jusqu'à présent, entamé sérieusement le bloc de l'unité paysanne.

Au sein de la F.N.S.E.A., les incartades agressives des opposants font partie du folklore des congrès et sont écoutées avec un amusement sportif. Le plus ancien, Roland Viel, rival de Debatisse dans le Puy-de-Dôme, relance périodiquement l'activité du Comité de Guéret. Dans plusieurs fédérations du Sud-Ouest, ce sont des militants communistes qui jouissent d'une influence personnelle, tel le fameux «milliardaire rouge», Jean Doumeng, en Haute-Garonne.

Une opposition plus virulente se détache du courant réformiste lui-même, accusant Debatisse de trahir par opportunisme son orientation originelle. Elle se concentre dans l'Ouest breton, où la condition paysanne est la plus difficile et elle reçoit une vive impulsion de l'esprit de mai 68. A la F.N.S.E.A., le héros de la lutte est Bernard Lambert, militant du P.S.U., mais les militants finissent par le juger turbulent et il s'écarte. La bataille est plus âpre encore au C.N.J.A. : en 1970, les contestataires lancent un assaut vigoureux au congrès de Blois pour la conquête de l'appareil national. Ils échouent et perdent les centres départementaux de l'Ouest qu'ils contrôlaient. Le noyau dur se regroupe aujourd'hui sous l'étiquette combative de «paysans travailleurs», en rejetant par principe toute structure trop institutionalisée.

A l'extrême-gauche, le *Mouvement de Défense des Exploitants agricoles familiaux* (M.O.D.E.F.), fondé en 1959, étend son réseau à l'ensemble du pays,

avec une audience plus forte dans le Sud-Ouest. Si beaucoup de ses adhérents n'ont pas d'engagement politique, ses dirigeants les plus actifs appartiennent au parti communiste. L'organisation veut rallier les petits paysans désemparés par la modernisation, elle dénonce âprement la politique agricole de la Cinquième République et de la Communauté économique européenne. Aux élections aux Chambres d'agriculture, elle obtient beaucoup de suffrages de protestation, jusqu'à 30 % en 1970.

Parallèlement à ces luttes d'organisations, les mouvements de masse prolongent ceux des périodes antérieures, avec des poussées de violences plus accentuées encore. Les épisodes les plus dramatiques se situent en 1976 : à Montredon (Aude) des viticulteurs en colère ouvrent le feu sur les C.R.S., il y a un mort de part et d'autre. Ce sont en effet les marchés méridionaux du vin et des fruits et légumes qui connaissent les plus graves difficultés et les plus amples protestations.

Il existe enfin certaines organisations qui se placent dans le cadre du rapport de classe : la section des fermiers et métayers, rattachés à la F.N.S.E.A. mais aisément frondeuse; le syndicalisme ouvrier affilié à la C.G.T. dans le Midi viticole et la Fédération correspondante de la C.F.D.T. qui s'est développée en recrutant dans le personnel des services para-agricoles, administratif et technicien, et qui montre beaucoup de dynamisme. Les données sociales et la mentalité diffèrent ici profondément de celles des exploitants agricoles.

Pierre BARRAL